

Marc Lescarbot (v.1565-1642)
Premier historien de la Nouvelle-France

Isabelle Lachance

Number 142, Summer 2006

Les écrits de la Nouvelle-France

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/49751ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

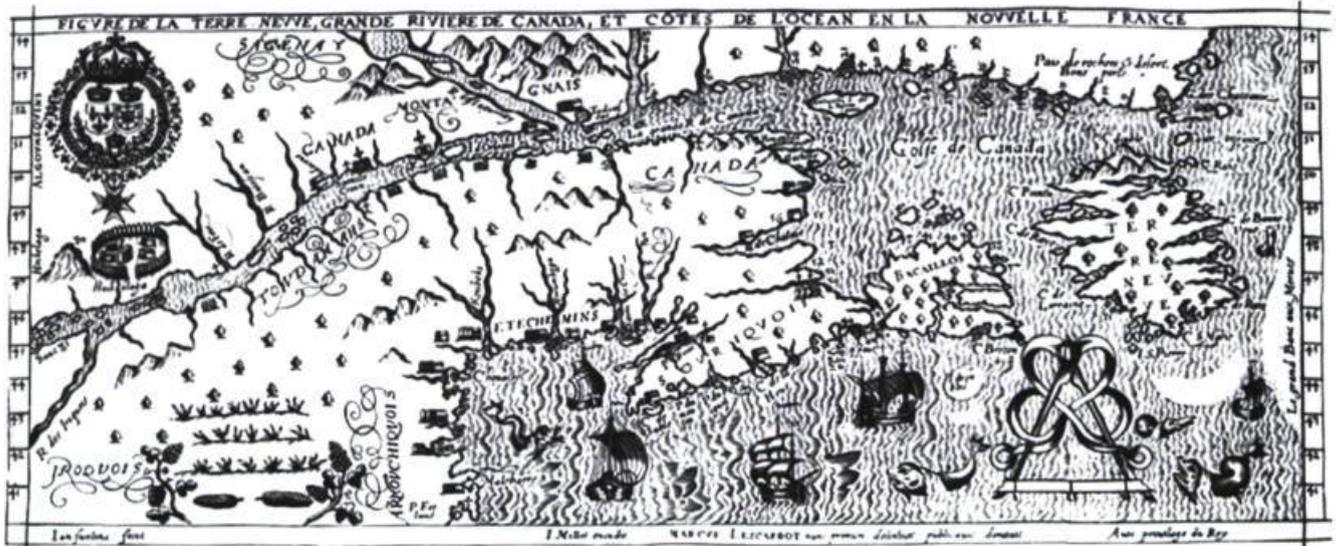
0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lachance, I. (2006). Marc Lescarbot (v.1565-1642) : premier historien de la Nouvelle-France. *Québec français*, (142), 39–44.



Marc Lescarbot (v.1565-1642)

PREMIER HISTORIEN DE LA NOUVELLE-FRANCE

par Isabelle Lachance*

Né à Vervins en Picardie, Marc Lescarbot (Circa 1570-1642), qui voyage en Nouvelle-France en 1606 et 1607 pour y prendre part à l'établissement de Port-Royal (site actuel d'Annapolis Royal, Nouvelle-Écosse), étudie dans sa ville natale, puis à Laon (Aisne) et à Paris, où il complète son étude des langues et littératures anciennes, ainsi que celle du droit. Il y obtient sa licence d'avocat en 1598. Cette même année, il participe aux cérémonies soulignant la fin des conflits entre la France et l'Espagne, où Philippe II et Henri IV signent le Traité de Vervins¹. Cet événement donne à Lescarbot l'occasion de prononcer une harangue, l'*Actio gratiorum pro pace*, qu'il publiera la même année en latin, puis en français sous le titre *Harangue d'action de grâces pour la Paix*. Ce sont là ses premières publications. Parmi sa clientèle, Jean de Biencourt, sieur de Poutrincourt, figure évidemment en première place. En 1604, alors que ce gentilhomme picard accompagne en Nouvelle-France Pierre Dugua de Monts, vice-roi pour Henri IV en Nouvelle-France, Lescarbot s'occupe de ses affaires. De cette relation avec celui qui allait devenir le lieutenant du vice-roi à Port-Royal découlera une collaboration plus formelle, qui résultera en publications appuyant la colonisation de la Nouvelle-France.

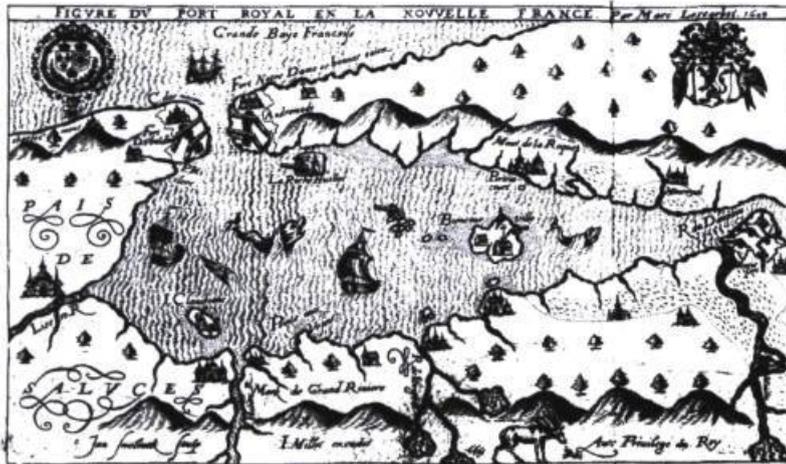


L'Escarbot, Lescarbot

C'est à titre de pionniers des lettres canadiennes que Samuel de Champlain et Marc Lescarbot partagent avec Paul Lejeune, ainsi que les muses Érato et Clio, le centre de la fresque ornant le mur ouest de la Bibliothèque nationale du Canada. Alors que le jésuite a largement puisé aux écrits de Champlain et Lescarbot, ceux-ci ont eu une relation beaucoup plus personnelle, si l'on peut dire, puisqu'ils ont écrit sur la Nouvelle-France à la même époque, c'est-à-dire au tout début du XVII^e siècle. Outre le contraste que l'on observe entre la sévérité que Charles Fraser Comfort a conférée à la tenue du premier et la fantaisie qu'il a insufflée à celle du second – qui porte pourpoint à larges pointes, fraise copieuse et hauts-de-chausses

Carte de Marc Lescarbot, « Figure de la Terre Neuve, Grande Rivière de Canada, et côtes de l'Océan en la Nouvelle France », *Histoire de la Nouvelle France*, Paris, Jean Millot, 1609, 1611 et 1612 et Paris, Adrien Périer, 1617 et 1618. [Reproduction libre]

Charles Fraser Comfort, *Legs*, détail. (Au centre, Samuel Champlain, à gauche Paul Le Jeune et à droite, Marc Lescarbot. © Bibliothèque et Archives Canada.



Carte de Marc Lescarbot, « Figure du Port Royal en la Nouvelle France », *Histoire de la Nouvelle France*, Paris, Jean Millot, 1609, 1611 et 1612 et Paris, Adrien Périer, 1617 et 1618.

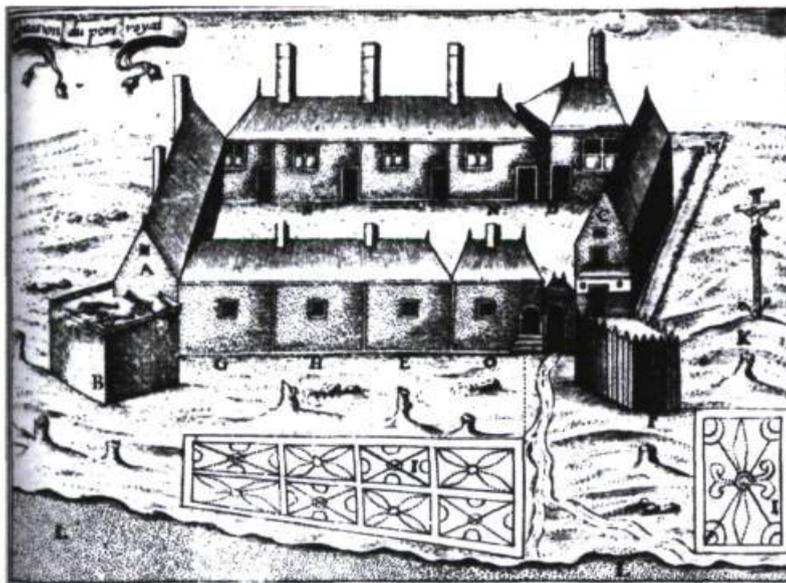
Abitation du port royal, dessin de Samuel de Champlain, tiré de les *Voyages...* de Champlain, 1613.

bouffants –, cet admirable décorum propose une lecture du passé qui ne s'accorde qu'imparfaitement avec la teneur de la relation qui se dégage de leurs écrits. Dans les *Voyages* de Champlain (1613), l'avocat parisien n'est qu'un bien piètre voyageur : « [L]e plus loin » qu'il soit allé serait « la riviere S[aint] Jean & sainte Croix [...] seulement 14. à 15 lieues plus avant que le [...] port Royal », précise le fondateur de Québec. S'il s'agit de prouver sa meilleure connaissance du territoire américain par la comparaison de la distance parcourue par l'un et par l'autre (qui accuse une disproportion évidente, compte tenu des nombreux déplacements dont Champlain fait état dans

ses écrits), l'explorateur trouve également par ce bref aparté le moyen de réparer son dommage, si l'on peut dire. En effet, son récit *Des Sauvages* (1603) et, surtout, la geste héroïque qu'il y raconte ont été relativement malmenés dans l'*Histoire de la Nouvelle France* de Lescarbot. Dans cet ouvrage de 1609, qui sera augmenté et réédité jusqu'en 1618², l'historien diminue considérablement la portée du récit du Saintongeais et, par ricochet, celle de son premier voyage en Nouvelle-France.

D'une part, en comparant les déplacements de Champlain à ceux de Jacques Cartier, l'historien célèbre non seulement avec la mémoire du Malouin la préséance de la France sur le territoire convoité, mais il remonte au premier qu'« [il] faut conserver la memoire de ceux qui ont bien fait ». D'autre part, en mettant le doigt sur la naïveté dont aurait fait montre Champlain dans sa consignation de certaines « merveilles » du Nouveau Monde³, il met en valeur sa propre fonction, essentiellement discursive : à Port-Royal, la mission de Lescarbot n'a rien d'héroïque, mais tout de livresque. En effet, quoiqu'il écrive, en parlant de son œuvre, que « lors qu'[il] estoit par-delà », c'est-à-dire en Nouvelle-France, il « ne pensa[it] rien moins qu'à cette histoire », il est permis de penser que sa participation à l'établissement de la petite colonie était conditionnelle à la production de textes visant à défendre les intérêts de Poutrincourt. Ceci sans oublier que, si la plupart des récits de voyages français en Amérique sont écrits et publiés par les voyageurs eux-mêmes (René de Laudonnière en Floride, Jean de Léry au Brésil ou Samuel Champlain lui-même dans la vallée du Saint-Laurent et en Acadie) ou, comme c'est le cas pour Cartier, sont écrits à la troisième personne mais sans être signés, procédé laissant toute la gloire au personnage de l'explorateur, ce n'est pas le cas du lieutenant de Dugua de Monts à Port-Royal. En effet, l'*Histoire* de Lescarbot met en scène un partage des rôles bien défini : au gentilhomme, la gloire des explorateurs et, surtout, des fondateurs, à Lescarbot, celle de l'écrivain.

De fait, le travail de recyclage auquel se livre l'historien à partir des récits qu'il compile dans l'*Histoire* refuse la plupart du temps à leur illustre auteur des qualités qu'il se réserve en propre : comparer des expériences, les évaluer en regard de plusieurs sources (récits de voyage, mais aussi traités d'histoire naturelle, entre autres) pour, au bout du compte, prendre ses distances par rapport à l'expérience directe du territoire, classer et juger les faits selon un paradigme précis, en l'occurrence l'établissement d'une colonie idéale, fondée sur le développement de l'agriculture, le respect de l'ordre et une féconde division du travail (le modèle d'une Gaule antique commodément prag-



- | | | |
|---|---|---|
| <p>A Logemens des artisans.
B Place forme où estoit le canon.
C Le magasin.
D Logemét du sieur de Pontgaut & Champlain.
E La forge.</p> | <p>F Palissade de pieux.
G Le four.
H La cuisine.
O Petite maisonnette où l'on retiroit les vivans des nos barques de puis le sieur de Poutrincourt fit</p> | <p>rebastir, & y logea le sieur Boulay quand le sieur du Pont s'en revint en France.
P La porte de l'abitation.
Q Le cemetiere.
R La riviere.</p> |
|---|---|---|



matique ressurgissant ainsi sous la plume de l'historien). Il ne reste qu'à imaginer le regard amusé de l'avocat, se lisant en plus chez Champlain rebaptisé « L'Escarbot » (peut-être parce qu'elle sent trop le coléoptère, l'avocat n'a jamais utilisé cette graphie !), répliquant, dans la dernière édition de son *Histoire* : « Je ne scay à quel propos Champlain [...] s'amuse à écrire que je n'ay point été plus loin que Sainte-Croix, veu que je ne di pas le contraire ».

Si cette querelle peut sembler bien vaine au lecteur d'aujourd'hui, elle l'était beaucoup moins à l'époque, où la culture lettrée dont se réclame Lescarbot ravale au niveau de l'anecdote les récits de déplacement, leur préférant largement une description fine et attentive des réalités explorées. En revanche, la nature même de l'engagement de Champlain à l'égard du pouvoir, qui permet sa traversée puis ses déplacements sur le territoire convoité, l'oblige à en faire largement état, tout en se gardant bien de considérations trop spéculatives au sujet des mœurs de ses habitants ou des variétés de plantes ou d'animaux observées.

Dire la Nouvelle-France sur tous les tons *L'Histoire de la Nouvelle France*

Historien et poète officiel (c'est en tout cas la fonction qu'il se donne) des expéditions acadiennes à son époque, Lescarbot tente, à travers la compilation de récits de voyages français en Amérique dont il reproduit dans le premier tiers de son ouvrage de larges extraits comme autant de témoins à la barre de l'histoire, de tirer des leçons à l'usage des plus récentes tentatives coloniales. En forçant ces récits, tous déjà publiés séparément au XVI^e siècle (jusqu'en 1603, pour celui de Champlain), à cohabiter, voire à interpréter les autres (par exemple, l'expérience brésilienne de Léry vient éclairer la Floride de Laudonnière), Lescarbot donne aux explorations et colonies françaises une orientation qui vient gommer la fragmentation qui les caractérise dans les faits. Pour arriver à cette fin, coupures, modifications de la voix narrative, permutations diverses et enchevêtrements : tous les moyens sont bons, même celui de mettre des mots dans la bouche même d'un Champlain encore bien vivant pour constater qu'ils ne sont pas de lui ! Par exemple, afin de dorner l'image des Amérindiens que Poutrincourt cherche à s'allier, les Souriquois ou Montagnais (il s'agit des Innus), l'historien modifie le texte *Des Sauvages* de 1603. Alors que l'explorateur se contentait d'écrire que les Montagnais « frottent » leurs « mains grasses [...] à leurs cheveux, ou bien au poil de leurs chiens », dans *L'Histoire de la Nouvelle France*, si les mêmes « frottent » leurs mains sales « à leurs cheveux », ce serait simplement « faute de serviette » ! Par où l'on

perçoit que la propagation rapide de la *leyenda negra* des conquêtes espagnoles dans le Nouveau Monde incite en quelque sorte à représenter l'Amérindien comme un être aux mœurs perfectibles et donc propre à accepter l'assimilation « douce » dont il fera l'objet par le colonisateur et le missionnaire français. Plus généralement, ce bref exemple montre bien que l'intérêt du lecteur d'aujourd'hui pour cette partie de l'ouvrage n'est pas tant événementiel (nous disposons facilement des sources utilisées par Lescarbot et de plusieurs autres qui leur sont complémentaires), mais bien discursif : comment la compilation tire-t-elle les sources hors de leur contexte afin de satisfaire aux exigences du présent, ce qui est, en définitive, la visée de tout écrit de nature historique ?



Charles W. Jefferys, *The Order of Good Cheer*, 1606, 1925.

La deuxième partie de *L'Histoire* présente les expéditions de Champlain, De Monts et Poutrincourt ainsi que le séjour de Lescarbot à Port-Royal. L'un des traits les plus intéressants de ce récit réside dans la mise en valeur chez les colonisateurs de comportements dépeints comme autant de caractères fondamentaux d'une France idéale ayant trouvé en Amérique une terre où s'actualiser. La description de l'établissement de Port-Royal s'inscrit dans ce procédé, ce qui transparaît tout particulièrement dans l'évocation de l'Ordre de Bon Temps. Chez Lescarbot, ce « club social », instauré par Champlain et dont chacun des membres doit tour à tour faire bonne chère aux autres des produits de sa chasse et de sa pêche, vient non seulement contrer les effets dévastateurs de l'hivernation sur les colonies naissantes (Lescarbot évoque le souvenir du scorbut qui avait décimé Sainte-Croix et hypothéqué lourdement

l'équipage de Cartier à Stadaconé), mais consolide l'image d'une communauté pour qui « la bonne esperance [...] faisoit presque oublier [le] pais originaire ». En outre, l'Ordre condense un nouveau code social où la noblesse est affaire de mérite et non seulement de naissance. « D'autres ont herité de leurs peres des noms dont on ne sçait aujourd'huy la cause ny l'origine : comme Lescarbot, qui est mon nom de famille », écrit l'historien au détour de l'une de ses nombreuses digressions. Or, ce singulier commentaire gagne en intérêt si l'on observe non seulement que l'*Histoire de la Nouvelle France* lui fournit l'occasion de se faire un nom, selon l'expression commune, mais aussi de fonder son identité sur une expérience que le récit fait passer d'un statut anecdotique – un tel avocat habite en Nouvelle-France durant tant de mois – à un statut exemplaire : je vous raconte mon expérience parce que je la considère reproductible ; je m'inscris dans l'ordre social idéal que représente l'établissement de Port-Royal, que je propose comme un modèle de colonie en raison de l'exemplarité des hommes qui y ont participé.

Cette insistance sur la valeur des individus chez Lescarbot, en plus de constituer une critique à peine déguisée des Commissions d'Henri IV, qui mettent si « gracieusement » à la disposition de la colonie tous ces « vagabons, personnes oiseuses & sans adveu » et autres « condamnez à banissements perpetuels, ou à trois ans au moins hors [du] Royaume », passe également par une particularité de vocabulaire : chez lui, « Nouvelle-France », en tant que toponyme, désigne un territoire (aux contours encore flous) et, en tant qu'anthroponyme, les Amérindiens dont il faut se faire des alliés et les Français qui le parcourent en vue de l'habiter. Aussi, la troisième et dernière partie de l'ouvrage donne corps à cette acception particulière du nom. Afin d'appuyer les revendications territoriales françaises en Amérique, cette partie de l'*Histoire*, composée de courts chapitres thématiques (« De la naissance », « De l'imposition des noms », « De la disposition corporelle : & de la medecine & chirurgie », etc.), vise deux fins complémentaires : intégrer les Souriquois – souvent désignés par le syntagme « noz Sauvages » – à la Nouvelle-France, afin de légitimer l'occupation de leurs ter-

res, et prouver que les Français peuvent y vivre le plus naturellement du monde. Si cette partie de l'ouvrage se présente encore aujourd'hui comme une source importante pour les historiens et les anthropologues, une perspective strictement documentaire rend cependant aberrants ses chapitres les plus excentrés par rapport à la description des mœurs des Amérindiens, soit « De la Religion », « Des Lettres », « La Fauconnerie » et « De la Terre ». En effet, à l'époque, il est entendu, d'une part, que les peuples d'Amérique vivent sans religion, sans l'usage de l'écriture et sans pratiquer l'agriculture et, d'autre part, que la fauconnerie est un privilège distinctif de la noblesse européenne ! En outre, même si on résiste difficilement au récit pittoresque d'un Lescarbot s'« approchant de la cabanne » d'un Souriquois pour noter « une parcelle [des « chants des devins »] qu[il y] enten[d] », ce qui prend les airs d'un relevé de terrain moderne se transforme rapidement en condamnation des rituels thaumaturgiques amérindiens, qui deviennent « chimagrées » témoignant que « le diable a toujours voulu faire le singe, & avoir un service comme celui qu'on rend à Dieu ». Objet d'un exposé pseudo-encyclopédique⁴ articulé sur la topique traditionnelle de l'histoire morale (il est impensable à l'époque de ne pas y traiter des lettres et de la religion), le peuple souriquois est avant tout facilement saisissable. En effet, sa représentation et sa comparaison aux autres peuples d'Amérique, qui vise à le rendre familier plus qu'à le distinguer, sont construites pour éviter une crainte démesurée chez le pouvoir que Lescarbot doit convaincre ou chez les colons qui se proposeront pour s'établir en Nouvelle-France. Aussi, sur la base de l'expérience coloniale vécue et consignée, la troisième partie de l'*Histoire* présente un état à venir de la Nouvelle-France et non seulement un état passé, qui se révélerait à travers la description des us et coutumes des autochtones avant l'arrivée des Européens.

En parcourant l'ouvrage, il est impératif de garder à l'esprit l'urgence dans laquelle il est composé et sa motivation fondamentale : la défense des entreprises de Jean de Biencourt, sieur de Poutrincourt (comme celles de son fils Charles, baron de Saint-Just, qui poursuivra les efforts de son père) et, par

la bande, celle de Dugua de Monts, qui se voit retirer dès 1607 par Henri IV un monopole sur le commerce des fourrures donné quatre ans auparavant. Cette motivation transparait particulièrement au moment où Lescarbot invite son lecteur à découvrir dans son récit de l'établissement de Port-Royal comment ont « été jettez les premiers fondemens de la Nouvelle France ». En effet, cet énoncé ne va certes pas de soi pour le lecteur moderne – et particulièrement pour le lecteur québécois – que l'enseignement de l'histoire a plutôt habitué à trouver ces « premiers fondemens » dans les voyages de Jacques Cartier ou dans la fondation de Québec par Champlain, événement auquel l'*Histoire*, en 1609, retire un peu de sa primauté !

Écrits complémentaires sur la Nouvelle-France

Si l'*Histoire* est l'ouvrage le plus connu de Lescarbot, plusieurs opuscules viennent s'y greffer, qui ont essentiellement pour but d'occuper le terrain de l'information disponible à l'époque au sujet de la Nouvelle-France. Dès 1606, au moment de prendre part à l'aventure coloniale, Lescarbot publie un long poème, l'*Adieu à la France*, qu'il fait précéder d'une brève lettre à sa mère sur les motifs de son voyage. Suivra, dès son retour en France l'année suivante, une autre œuvre en vers : la *Défaite des Sauvages Armouchiquois par le Sagamos Membertou et ses alliez Sauvages*, long poème dans lequel Lescarbot fait l'apologie des alliés des Français en Acadie. L'année 1609 voit la publication de la première version de l'*Histoire*, reliée avec un recueil poétique, les *Muses de la Nouvelle-France*, contenant lui-même le *Théâtre de Neptune*, première trace écrite d'une représentation théâtrale en Amérique du Nord⁵. Un bref récit-plaidoyer, la *Conversion des Sauvages qui ont été baptizés en la Nouvelle France*, paraît en 1610. Outre un compte rendu du troisième voyage de Jean de Biencourt en Nouvelle-France, cette publication présente une défense du choix qu'a fait ce dernier en ce qui a trait à l'évangélisation des Amérindiens : préférer la participation d'un simple prêtre, Jessé Fléché, à celle des missionnaires jésuites, alors que deux d'entre eux, Pierre Biard et Énemond Massé, avaient déjà été pressentis pour se joindre à la petite



colonie, ce qu'il feront finalement en 1610. Cependant, il faut attendre la dernière édition de l'*Histoire* (1617-1618) afin d'y voir figurer le récit de cette mission (Lescarbot réagissant ainsi à la publication en 1616 de la première *Relation de la Nouvelle France* par Biard). Sans les accuser ouvertement d'avoir servi d'informateurs à l'Anglais Samuel Argall et son équipage qui ruinèrent l'établissement de Port-Royal en 1613, Lescarbot ne manque pas de soulever l'hypothèse, tout en insistant cependant davantage sur une supposée tentative, par les émissaires de la Compagnie de Jésus, d'usurper le pouvoir de Poutrincourt : « [J]e vous prie me laisser faire ma charge », aurait insisté ce dernier auprès du père Biard, « je la sçay bien, & espere aller aussi bien en Paradis avec mon épée, que vous avec vôtre breviaire. Montrez moy le chemin du ciel, je vous conduiray bien en terre ». Cependant, Lescarbot avait déjà publié plus confidentiellement un compte rendu des mésaventures entourant la participation des jésuites à la colonie dès 1612, sous le titre de *Relation dernière de ce qui s'est passé au voyage du sieur de Poutrincourt en la Nouvelle-France depuis 20 mois en ça*.

L'autre Marc Lescarbot

Alors que les écrits en prose et en vers de Lescarbot ayant pour objet les vicissitudes de la Nouvelle-France sous Henri IV et Louis XIII sont bien connus, son œuvre de traducteur et d'apologiste, ainsi que ses liens avec la Suisse, le sont moins. Il publie dès 1599 la traduction de deux courts discours latins par lesquels le confesseur de Clément VIII, bibliothécaire du Vatican et cardinal, César Baronius veut inciter l'Église copte d'Égypte et l'Église orthodoxe de Russie à se joindre à l'Église catholique romaine. On lui doit également trois autres traductions du latin au français : en 1602, celle d'un traité de médecine portant sur le mystérieux cas, exposé par le médecin François Citois, d'« une fille de Confolens en Poitou » ayant jeûné durant trois ans (!) ; en 1613, celle d'un *Guide* écrit par Charles Borromée, cardinal et

archevêque de Milan, à l'intention des « curez et pasteurs », ainsi que celle d'un poème de Charles Pascal, également avocat à Paris, sur les « bains de Fewer », qu'il visite au moment de son voyage en Suisse.

En effet, bien qu'il continue à suivre le déroulement des affaires de la Nouvelle-France, dès 1611, notre avocat trouve un nouveau foyer d'intérêt : il participe à une expédition diplomatique dans les contrées helvétiques à titre de secrétaire pour Pierre de Castille, ambassadeur de Louis XIII, voyage dont il tire un *Tableau de la Suisse, et autres alliez de la France es hautes Allemagnes* (1618). Sa carrière d'écrivain se conclut onze années plus tard, alors qu'il célèbre Louis XIII et Richelieu en vainqueurs des protestants sous protection anglaise à l'île de Ré et à La Rochelle, dans un long poème épique au titre imagé de *Chasse aux Anglois* (1629). Entre-temps, Lescarbot épouse une jeune veuve, Françoise de Valpergue, qui lui propose en guise de dot... des propriétés saisies et des dettes. De 1619, année de leur mariage, jusqu'à la fin de ses jours, en 1642, l'avocat occupera d'ailleurs le plus clair de son temps en procès continuel pour reconstituer au couple, demeuré sans enfant, un maigre patrimoine familial.

Notons enfin que son *Histoire de la Nouvelle France* fut partiellement traduite à l'époque de sa publication : en anglais dès 1609 et en allemand, en 1613.

* Chercheure postdoctorale, boursière du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Chaire de recherche du Canada en rhétorique, Université du Québec à Trois-Rivières.

Charles W. Jefferys, « Neptune's Theatre, Port-Royal », *The Picture Gallery of Canadian History*, Toronto, Ryerson, vol. I, 1942. [Reproduction libre]

LECTURES LESCARTOTIENNES

« [L']*Histoire de la Nouvelle France* constitue certainement l'un des sommets de l'historiographie française du XVII^e siècle », écrit Normand Doiron dans *l'Art de voyager : le déplacement à l'époque classique* (Québec / Paris, Presses de l'Université Laval / Klincksieck, 1995), ouvrage dont un chapitre est consacré à Lescarbot. En attendant l'édition critique de la deuxième et de la troisième parties de *l'Histoire de la Nouvelle France*, préparée par Marie-Christine Pioffet (Québec / Paris, Presses de l'Université Laval / Presses de l'Université de Paris IV-Sorbonne), l'on retrouvera le texte de l'édition définitive de l'ouvrage, incluant les *Muses*, en annexe à une traduction anglaise parue au début du siècle dernier (Toronto, Champlain Society, 1907-1914, 3 vol.). Alors que l'édition de 1609 est offerte en version intégrale numérisée sur le site *Notre mémoire en ligne* (<http://www.canadiana.org>), celle de 1611-1612 peut être consultée dans la plupart des bibliothèques universitaires en édition moderne (Paris, Librairie Tross, 1866). Les *Muses de la Nouvelle France* ont bénéficié de deux éditions récentes : l'une par Jean-Marc Desgent (Montréal, Les Herbes rouges, 1998) ; l'autre par Bernard Émont (Paris, L'Harmattan, 2004). La banque de textes numérisés *Gallica* (<http://gallica.bnf.fr>) propose les opuscules mentionnés plus haut, ainsi que la carte portant le titre de « Figure du Port Royal en la Nouvelle France ». Cette dernière et la « Figure de la Terre Neuve, Grande Rivière de Canada, et côtes de l'Océan en la Nouvelle France », qui sont évidemment insérées dans toutes les éditions de *l'Histoire*, peuvent être facilement consultées sur le site du *Treasures Project* de la cartothèque de l'Université Memorial (<http://www.library.mun.ca/qeii/maps/treasures>). Enfin, un échantillon d'extraits, précédé d'une introduction, a été préparé par René Baudry, pionnier des études sur la Nouvelle-France, dans *Marc Lescarbot* (Montréal, Fides, 1968).

Marc Lescarbot, un homme de plume au service de la Nouvelle-France d'Éric Thierry (Paris, Honoré Champion, 2001) nous livre en détail et avec un souci d'exhaustivité inégalé la biographie de l'auteur. Bernard Émont, avec *Marc Lescarbot : mythes et rêves fondateurs de la Nouvelle-France* (Paris, L'Harmattan, 2002), offre également une perspective intéressante sur l'homme et l'œuvre. On trouvera un résumé biographique dans le *Dictionnaire biographique du Canada* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1966-auj. et <http://www.biographi.ca>) et un récit romancé de la vie de l'historien-voyageur par Louis-Martin Tard, sous le titre *Marc Lescarbot, le chantre de l'Acadie* (Montréal, XYZ, 1997).

Déformation académique oblige⁷, je me suis davantage penchée ici sur la prose plutôt que sur les vers de notre auteur. Aussi, qui s'intéresse aux *Muses* a avantage à consulter les préfaces des éditions de ce recueil signalées plus haut, ainsi que l'article de fond de Christian Blais, « Étude de cas : les *Muses de la Nouvelle France* (1609) de Marc Lescarbot », publié dans le collectif dirigé notamment par Yvan Lamonde, *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, vol. I, 2004). Parmi les chercheurs s'intéressant à Lescarbot, Marie-Christine Pioffet est certainement la plus prolifique : ses deux plus récentes études abordent les questions de l'écriture de l'autre (« Le Scythe et l'Amérindien : esquisse d'une ethnologie comparée », *Études canadiennes*, n° 56, 2004) et du substrat plinien de *l'Histoire* (« Marc Lescarbot sur les traces de Plin l'Ancien », *Renaissance et Réforme*, vol. XXIV, n° 3, 2000). Un chercheur italien, Paolo Carile, s'est également beaucoup penché sur Lescarbot : ses études sur le sujet sont réunies avec d'autres dans *Le regard entravé : littérature et anthropologie dans les premiers textes sur la Nouvelle-France*, Québec / Rome, Septentrion / Aracne, 2000. On consultera aussi avec profit le tome I du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*.

Notes

- 1 *Le Traité de Vervins* (Paris, Presses de l'Université de Paris IV-Sorbonne, 2000), collectif présentant les communications données lors d'un colloque soulignant le 400^e anniversaire de cet événement, contient deux articles s'intéressant à Lescarbot : Éric Thierry, « La paix de Vervins et les ambitions françaises en Amérique », et Roger Baurry, « Célébration de la paix de Vervins et propagande royale ».
- 2 Paris, Jean Millot, 1609, 1611 et 1612 ; Paris, Adrien Périer, 1617 et 1618.
- 3 Parmi ces « merveilles », Lescarbot s'attarde longuement à « la plaisante histoire du Gougou », légende mettant en scène les tribulations d'un esprit diabolique qui aurait tourmenté les Montagnais et dont la consignation dans les *Sauvages de Champlain* fait les délices de l'historien. Frank Lestringant (« Champlain, Lescarbot et la "Conférence" des histoires », *Scritti sulla "Nouvelle-France" nel Seicento*, Bari / Paris, Adriatica / Nizet, 1984), propose une analyse méthodique comparant la manière dont Lescarbot et Champlain envisagent l'écriture du Nouveau Monde.
- 4 Elle n'apparaît que sur la page de titre de *l'Adieu à la France* de 1606, ce qui pourrait être imputable au fait que l'auteur, ayant déjà quitté la France au moment de la publication de cet opuscule, n'en a pas supervisé la préparation.
- 5 Frank Lestringant (« Machines d'oubli (XVI^e-XVII^e siècles) », *Revue des sciences humaines*, n° 256, 1999), classe l'ethnographie lescartotienne parmi les premiers instruments d'oblitération de la mémoire amérindienne.
- 6 La tenue de cette représentation fut instiguée par un Lescarbot se faisant non seulement dramaturge, mais encore metteur en scène, costumier et décorateur. Parmi les études qui abordent le *Théâtre* : Roméo Arbour, « Le *Théâtre de Neptune* de Marc Lescarbot » (Paul Wyczynski et al., *Le théâtre canadien-français : évolution, témoignages, bibliographie*, Montréal, Fides, 1976) et Bernard André, « Le *Théâtre de Neptune* (1606) ou l'entrée royale en Nouvelle-France » (*Esprit créateur*, vol. XXXIX, n° 3, 1999).
- 7 Cf. ma thèse : « La rhétorique des origines dans *l'Histoire de la Nouvelle France* de Marc Lescarbot (1609) », Université McGill, 2004.

